

LES LUMIÈRES DE LA VILLE

MARTIGNÉ-FERCHAUD, 1906

UNE DES PREMIÈRES COMMUNES ÉLECTRIFIÉES DU DÉPARTEMENT

L'homme a toujours tenté de maîtriser la lumière pour l'adapter à ses besoins. Éclairé à l'origine seulement par les astres, il a su concevoir au fil du temps des éclairages de plus en plus performants grâce aux avancées scientifiques et techniques.

Les premières traces écrites liées à l'éclairage public de la commune remontent au 10 novembre 1895. Sous couvert d'une délibération prise par le conseil municipal présidé à l'époque par Raoul de Gourden, maire, on apprend que l'éclairage de la ville est donné à bail pour 3 ans à une certaine Mme Rublon pour la somme de 419 francs. On imagine les lanternes cédant la place aux réverbères et l'huile succédant aux chandelles à double mèches. Était-elle ce qu'on appelle à l'époque « un allumeur de réverbères » ? Une profession apparue avec l'éclairage public pendant la révolution industrielle et qui s'est éteinte avec l'avènement de l'éclairage électrique. Nous n'en saurons rien. Il faudra attendre 1906 pour que l'éclairage public prenne un nouveau tournant.

11 février 1906

Le maire Raoul de Gourden et ses conseillers votent pour l'installation d'un éclairage permanent dans les rues de Martigné-Ferchaud. « *L'éclairage actuel est insuffisant et en partie hors d'usage. Avec des risques d'incendies à la clé. Soit 15 réverbères fonctionnant au pétrole, allumés 22 jours par mois, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril. Un type d'éclairage aujourd'hui dépassé !* ». Aussitôt voté aussitôt fait. Deux mois plus tard, en réunion de conseil, l'éclairage électrique de la commune est concédé à M. Prugnaud, ingénieur rennais de la société « Compagnie Électrique d'Éclairage et de Force » pour une durée de 30 ans. Jusqu'au 1^{er} mars 1936. « *Je m'engage à éclairer les principales rues et places de la ville. Notamment l'installation de 26 lampes de 16 bougies et 2 lampes Glow. A financer les canalisations aériennes et les machines nécessaires à la production et au transport d'un courant continu* ».

Création d'une usine électrique, rue de la Motte (actuelle rue Angèle-Misériaux)

Un an plus tard, une usine électrique située derrière l'ancienne propriété de Catherine Bridel, en bas du passage de la Motte, rue Angèle-Misériaux, voit le jour sur un terrain mis à disposition par Louis Gouesbet, propriétaire. Une usine construite suivant les plans fournis par M. Prugnaud de la Compagnie Électrique d'Éclairage et de Force. Il n'en coûtera pas un seul centime à la commune, Louis Gouesbet assumant seul les travaux de construction de l'usine.



La maison basse abritait la station électrique

Une usine qui fonctionne au gaz pauvre

La salle des machines et la maison du gardien, aujourd'hui maisons d'habitation, sont toujours visibles au 3 rue Angèle-Misériaux. *« Un site placé, à ses débuts, sous la responsabilité de Pierre Gaulier puis de René Sassier. Y ont également travaillé Messieurs Desmots et Brunet »* se souviennent Maurice Dion, Auguste et Jean Boudet, mémoires de la commune. *« Nous avons souvenir d'un grand volant d'environ 2m50 de diamètre devant bien peser dans les 2 tonnes. C'est lui qui amorçait le mouvement du moteur muni d'un seul piston. Lequel fonctionnait à partir de la combustion de charbon libérant alors, un gaz dit pauvre (mélange de monoxyde de carbone et d'hydrogène). Une fois lancé, le moteur entraînait une génératrice productrice d'électricité ».*



Un moteur du même type est toujours visible dans un local de la minoterie Brochet

En mars 1907, la rue de la Motte, la rue Courbe, la rue des Halles, la rue de la Poste, la rue Valaise, la rue Saint-Pierre, la rue Saint-Thomas, la rue de l'Église, l'avenue de la Gare, les places de la Mairie et de l'église ainsi que les routes de Vitré, Pouancé et la route nationale de Châteaubriant, s'illuminent enfin. *« Des lampes allumées de la chute du jour à 11 h du soir. Et de 5 h du matin à l'aube. Du 1^{er} septembre au 1^{er} avril. Et toute la nuit, les jours de fêtes publiques du pays ».*

Un éclairage dont peuvent désormais bénéficier les Martignolais jusqu'à 11 h du soir. Enfin, ceux qui en ont les moyens... Chaque abonné bénéficie alors de son propre compteur. Chaque mois, le montant des consommations (10 centimes de l'hectowatt) et abonnements (forfait par lampes installées au prix de 36 francs) est encaissé au domicile de l'abonné.

Le 28 août 1907, les travaux d'électrification de la commune donnent lieu à une grande fête inaugurale à laquelle tous les Martignolais sont conviés. Extrait du discours inaugural de Raoul de Gourden, maire : *« Aussi c'est avec un légitime orgueil que je vous convie à cette fête qui comptera, je l'espère, dans les annales de la cité : notre belle commune devance toutes ses voisines dans la voie du progrès ; c'est une gloire pour nous tous ».*

En mars 1919, alors que Charles Doudet, maire, a succédé à Raoul de Gourden, le conseil municipal valide le traité de rétrocession de la Compagnie Électrique d'Éclairage et de Force à la Société d'Énergie Électrique de la Basse-Loire. Clientèle et contrats lui sont donc cédés.

C'est vraisemblablement à cette date, 1919, que l'usine électrique martignolaise cesse toute activité.

Dix ans plus tard, en raison d'une demande toujours croissante de la part des industriels, artisans, commerçants comme des particuliers, cette même société conclut un accord avec la Société de Distribution d'Électricité de l'Ouest (SDEO), plus à même de répondre à la demande. Elle est représentée par un dénommé Noury, ingénieur et chef d'exploitation

d'une agence basée à Segré. Mais en 1930, à son tour, la SDEO est rétrocédée à la Société Énergie de Basse-Loire.

L'électrification gagne la campagne martignolaise

Nous sommes en 1936. Alors que la fée électricité rayonne depuis déjà 29 ans en centre-ville, les Martignolais résidant en campagne ne cachent plus leur impatience. Il faut dire qu'après la grande Guerre, les coûts d'investissements et de production ont augmenté et les sociétés électriques rechignent à étendre le réseau en zone rurale. Car elles l'estiment peu rentable. Après recensement des demandes en campagne, « 1 960 Martignolais » la réclament ! Le 24 juillet 1936, la commune sollicite une demande de subvention dans ce sens. Neuf mois plus tard, la réalisation des travaux d'électrification en campagne est validée par le conseil municipal. Coût estimé des travaux : 2 400 000 francs.

Le 8 avril 1946, l'EDF voit le jour par la nationalisation des biens de 1 450 entreprises de production, de transport et de distribution d'énergie électrique.

Céline Le Gall
Cercle d'Histoire du Pays Martignolais
Avril 2013



De gauche à droite : Auguste Boudet, Maurice Dion et Jean Boudet - (1 février 2013)

Sources : Archives municipales de la commune de Martigné-Ferchaud et témoignages de Martignolais

Photographies : Céline Le Gall

NDLA : Merci à Maurice Dion, Auguste Boudet, Jean Boudet et Raymond Houyère pour leurs précieux « éclairages » et leur disponibilité !